

Conseil municipal du 17 février 2014-20h30

L'an deux mil quatorze, le dix-sept février, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe POUMAILLOUX, Maire.

Etaients présents : M. POUMAILLOUX, MM. CREVEL, COUSIN, MOSER et Mmes BOUQUET, CHABAGNO, adjoints, Mmes LALOS, REDUREAU, GONCALVES - MM. SAENE, LEVEAU, BOUHAMIDI, GARNIER, DUBOIS et PASSELAIGUE conseillers.

Absents excusés : Mmes QUILLE, PHILIPPO, SESBOUE

Procurations : -

Secrétaire : M. Garnier

Convocation et affichage : 11/02/14 **Conseillers en exercice** : 18 **Présents** : 15 **Votants** : 15

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2014/003 – Budget 2014 – subventions aux associations

Sur proposition de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'octroi des subventions, qui seront inscrites dans le budget primitif 2014 à l'article 6574, comme suit :

Anciens combattants et médaillés	480 €
ACPG	120 €
FNACA	120 €
UNC	120 €
Médaillés	120 €
Associations de Saint-Pavace	12 970 €
Accueil St Pavace	770 €
Amitié loisirs	770 €
ASSP (Asso. Sport) Comité directeur	9 350 €
Comité des fêtes	770 €
ADSPQI (St Pavace)	100 €
Harmonia	770 €
Harmoni'hom	220 €
Les créateurs et amis de l'art	220 €
Ecole de Saint-Pavace	3 950 €
Coopérative Ecole	2 550 €
Coopérative Ecole -BCD	200 €
Coopérative Ecole projets	1 200 €
Collège J.Cocteau FSE (neige et nature)	450 €
Santé - Social	180 €
Prévention routière	100 €
Vie libre	80 €
Divers	1 150 €
Bibliothèque pour tous Coulines	250 €
Resto du cœur	400 €
Autres- Crédit à affecter	500 €
TOTAL	19 180 €

Les associations de St Pavace bénéficient également d'aides indirectes : mise à disposition gratuite des salles - photocopies gratuites en mairie – minibus.

2014/004 – Finances : engagement des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014

En complément de la délibération 2014/002 et en vertu de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2014 dans la limite du ¼ des crédits du budget 2013 soit 292 977 € (BP 2013 : 1 171 910 €), et notamment :

Main courante stade entrainement	D 21318	2 885
Aménagement rue de Normandie	D 2151	5 055
Imprimante école maternelle	D 2183	350

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à engager cette dépense, les crédits seront repris au BP 2014.

2014/005 – Assainissement : diagnostic du réseau

Jean Claude MOSER, maire adjoint en charge de ce dossier, rappelle au Conseil Municipal les difficultés signalées depuis plusieurs années par VEOLIA dans l'exploitation du réseau d'assainissement de par l'arrivée très importante d'eaux parasites qui perturbe le fonctionnement du poste de refoulement rue de la Rivière vers le réseau du Mans Métropole.

Les relevés annuels transmis par VEOLIA sont les suivants :

	2010	2011	2012
<i>Total des volumes assujettis</i>	68 434 m ³	53 232 m ³	63 405 m ³
Total des volumes pompés	144 060 m ³	90 500 m ³	119 194 m ³

Les arrivées d'eaux parasites dans le réseau, résultantes de la différence entre le volume théorique rejeté par les abonnés et les volumes pompés du poste de relèvement semblent liées aux conditions climatiques tant des précipitations que de la variation de la nappe aquifère de la Sarthe. Cette situation a été confirmée lors des dernières précipitations et l'arrêt du poste de refoulement entraînant le débordement du réseau.

Afin de localiser ces infiltrations, il s'avèrerait nécessaire de procéder à un diagnostic de réseau d'assainissement qui comprendra :

- Des passages de caméra dans les canalisations
- Des tests d'étanchéité du réseau
- Des tests à la fumée du réseau afin de localiser les raccordements de gouttières des habitations dans les branchements d'eau usées
- L'établissement d'un schéma directeur avec un programme de travaux de réhabilitation du réseau et leurs incidences financières

Le coût de cette étude est estimé à 70 000 € TTC.

Une consultation serait lancée auprès des bureaux d'études spécialisés conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le financement de cette étude serait assuré par une subvention au taux de 50 % sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Loir Bretagne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Inscrire les crédits nécessaires au BP 2014 de l'assainissement
- réaliser le diagnostic du réseau d'assainissement et du schéma directeur,
- solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 50 % du HT
- lancer une consultation auprès des bureaux d'études selon la procédure adaptée
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant, immédiatement après l'accord de l'Agence de l'eau.

2014/006 – Taxe de séjour : affectation du produit

Créée par délibération du 20/02/2013, la taxe de séjour est versée à la commune par les logeurs. A St Pavace, sont concernées les chambres d'hôtes du Relais des Caillères.

Après échanges avec le propriétaire, il est proposé d'améliorer la signalétique des chemins piétonniers à l'entrée face au cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de réserver un crédit au BP 2014 pour cette signalétique, (recette 2^{ème} semestre 2013 =323.40 € dont 29.40 € reversés au Conseil Général), qui sera complété par les recettes 2014 de la taxe de séjour.

2014/007 - Dénomination 2 rue des Caillères

Monsieur le Maire propose de donner un nom à l'espace en cours de rénovation 2 rue des Caillères.

En référence au nom figurant sur le cadastre de 1808, il propose, comme cela s'est toujours fait pour les rues, les lotissements et les espaces verts, de reprendre le nom du lieudit d'implantation en l'occurrence "Sainte-Anne".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dénommer le site (bâtiment et parc) :

"Espace Sainte-Anne"

Un panneau signalétique sera posé à l'entrée du cheminement.

- **Décisions du Maire**, prises depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de ses délégations :
 - 2014/002 : Déclaration de ne pas aliéner Vte EXPANDEV – le Bois du Breuil
 - 2014/003 : Déclaration de ne pas aliéner Vte EXPANDEV – La Gaudine
 - 2014/004 et 005 : Déclaration de ne pas aliéner échange BAUDON/LOISEAU –rte de Coulaines
 - 2014/006 : Déclaration de ne pas aliéner Vte RAPITEAU – 67 rue de la Rivière
 - 2014/005 : Avenant n°1 lot Peinture Boulfray : 1 605.89 € HT (Le marché de 4 170.82 € HT est porté à 5 776.71 € HT) : peinture du plafond et des poutres laissées apparentes, à la place d'un faux-plafond prévu initialement.

➤ **Comptes rendus des commissions et de la CDC**

● **Communauté de communes**

Le projet salle de tennis avance normalement pour une mise en service en septembre 2015

● **Commission animation, communication**

La commune a obtenu le 1^{er} prix départemental de fleurissement dans la catégorie 1000 à 2500 habitants.

Remise des prix du jury des illuminations de Noël le 19 février

Réunion de préparation de la fête du village le 24 février

● **Commission familiale, sociale et scolaire**

CME : visite de l'Assemblée Nationale et de l'Arc de Triomphe le mercredi 5 mars

Rythmes scolaires : travail en commission pour préciser le cadre

Salle associative et Rampe : la Caisse d'Allocations Familiales a accordé une subvention de 1320 € sur le projet de rénovation ; le Conseil général, sur la dotation de M. Rouillon, accorde 3923.24 € pour l'équipement mobilier.

Démarrage de la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, en partenariat avec le Centre de gestion.

● **Commission Finances** le 24 février à 18h30

● **Commission urbanisme**

Pas de recours sur le permis de construire Truffaut

Aménagement de la zone du Bois du Breuil à l'étude

● **Commission voirie**

Participation à l'AG de l'ADSPQI

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement de la Mue sont en attente de réception. Le Mans Métropole a commencé son chantier sur Coulaines, en prolongement de notre opération.

➤ Date du prochain conseil avec vote des budgets 2014 le 17/03/2014

Noms des élus	Signatures	Noms des élus	Signatures
Philippe POUMAILLOUX		Patricia LALOS	
Claude CREVEL		Jacky GARNIER	
Michelle BOUQUET		Norredine BOUHAMIDI	
Anne-Gaëlle CHABAGNO		Odile SESBOÜÉ	Absente excusée
Philippe COUSIN		Elisabeth QUILLE	Absente excusée
Jean-Claude MOSER		Jean-Marie DUBOIS	
Nathalie GONÇALVES		Philippe SAENE	
Maryse REDUREAU		Marianne PHILIPPO	Absente excusée
Philippe LEVEAU		Max PASSELAIGUE	